

# Compte rendu du Conseil Municipal

Jeudi 12 novembre 2020

---

## 1. Compte-rendu des visites de bâtiments et espaces publics (juin et septembre)

Au mois de juin, le nouveau conseil municipal qui a pris ses fonctions a fait le tour des bâtiments communaux (école, garages communaux, mairie, église) pour lister les besoins en travaux urgents ou à planifier sur la durée du mandat. Une autre matinée a permis en septembre au conseil municipal de se rendre sur les lieux extérieurs qui appartiennent à la commune (voirie, abords rivière, marais, aire de jeux, cimetière, aires de demi-tour...) Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le rapport de synthèse réalisés à la suite de ces visites et liste les grandes priorités du mandat. Les premières priorités abordées cette année 2020 concernent l'école du village avec :

-l'achat d'une nouvelle classe mobile numérique, 16 ordinateurs portables qui font aussi tablette pour les élèves et ordinateur pour la maîtresse et une valise pour recharger les batteries des ordinateurs la nuit. Cette classe mobile a été installée par Cédric Dumesnil, conseiller municipal en charge du numérique et elle donne toute satisfaction à l'enseignante, Madame Catillion. La subvention de l'Etat a été versée et le SISCO (Bonnay-Lahoussoye-Franvillers) a participé avec un fonds de concours.

**TOTAL de l'OPERATION : 7 083.60 €**

**DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : 2 361.20 €**

**FONDS de CONCOURS du SISCO : 3500 €**

**Participation de la commune : 1 222,40 €**

**TVA à récupérer par la commune : environ 944 €**

-le Conseil municipal a aussi décidé d'améliorer l'éclairage de la salle de classe avec de nouveaux éclairages à LED (voir point 3)

## 2. Projet de verger (information)

Le projet de plantation d'un verger avec tous les habitants bénévoles et les enfants des écoles qui devait être organisé le jeudi 19 novembre est reporté en mars. Un dossier pédagogique a été constitué pour les écoles de Franvillers (CP et CE1) et de Bonnay (CM1 et CM2)

Ce projet entièrement financé par la Fédération Départementale de l'Energie consistera à planter un verger partagé comprenant :

-Un verger basses tiges de 40 arbres fruitiers

-Une haie de 300 arbustes et 36 baliveaux (9 chênes pédonculés, 9 saules blancs, 9 aulnes glutineux, 9 charmes.

Soit 376 végétaux au total.

## 3. Devis électricité école (délibération)

Le Conseil Municipal décide de changer l'éclairage dans la salle informatique/atelier de l'école et dans la salle de classe.

Il y a lieu de comparer les devis reçus :

Hue à Amiens : 1843,20 €

Envirelec à Béhencourt : 1468,67 €

Le conseil municipal décide de choisir le devis de la société Envirelec à Béhencourt pour 1468,47 euros.

## 4. Travaux d'isolation logement communal (délibération)

Le logement communal construit dans les années 1970 n'a pas bénéficié d'une isolation au niveau des combles et des murs. A l'époque le chauffage revenait moins cher et les normes de construction n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Au fil des années le crépi s'est abîmé.

Le Conseil municipal décide de travaux de réfection des façades sous forme d'une isolation extérieure et de pose d'une isolation (type soufflage de laine minérale) dans les combles. Les conseillers municipaux étudient les premiers devis obtenus, de demander des changements dans ces devis et décide de demander d'autres devis.

Le conseil municipal à partir des premiers éléments obtenus décide de demander pour ce projet des subventions à l'Etat (DETR et DSIL) et au département. (IDEAL).

## 5. Point sur les emprunts et les dossiers de subvention en cours

### EMPRUNTS :

Monsieur le Maire rappelle les emprunts en cours :

Emprunt défense incendie : Montant initial 15 000 euros jusqu'en mai 2024 soit 3066,92 par an). **Reste à payer au 1er janvier 2021 : 9 066,27 €**

Emprunt création voirie et réseaux chemin du cimetière et autres travaux, montant initial 50 000 euros (6532,56 par an jusqu'en mai 2024). **Reste à payer au 1er janvier 2021 : 22 391,26 €**

Soit une dette de 31 457,53 € au 1er janvier 2021.

### SUBVENTIONS

Toutes les subventions du dernier mandat ont été versées, la DETR 2020 a aussi été versée. Il restera une subvention à percevoir quand les travaux de pose d'une fontaine au cimetière seront réalisés.

## 6. Gestion des marais/Locations des pâtures/chasse

David Boucher présente le compte-rendu de la commission marais du 15 octobre à 18h15. Le conseil municipal valide les propositions de la commission.

### Point A Destination des biens loués

Afin de pouvoir planifier la gestion des baux des pâtures communales pour les prochaines années, le conseil municipal demande à ce que les locataires des biens loués soient interrogés sur la destination de ces biens et leurs projets pour les années à venir..

### Point B Sécurité des huttes, abords

propose de définir un périmètre autour des huttes pour éviter tout problème lors des battues de la société de chasse. Le président de la société de chasse sera contacté pour évoquer ce sujet.

### Point C Nettoyage 1<sup>er</sup> étang à ferraille

La MFR de Vaux-Eclusier propose de faire gratuitement un nettoyage autour du 1<sup>er</sup> trou à ferrailles. Seuls les repas seraient à fournir. Cela aurait lieu pendant les vacances de février 2021 si possible (Coronavirus).

### Point D Lot de bois Petit Pré

Le groupement forestier sera contacté pour évaluer la possibilité d'exploiter les arbres du petit pré dans le Petit Marais.

## 7. Rapport du Président Assainissement non Collectif (délibération)

Monsieur le Maire présente le Rapport 2019 du président de la communauté de communes concernant l'Assainissement non collectif.

Tarifs HT appliqués en 2019 :

-Contrôle de conception : 52,34 €

-Contrôle de bonne exécution : 97,20€

-Contrôle des installations neuves et existantes : 49,05€

-Contrôle périodique de bon fonctionnement : 31,04€

-Contrôle de conformité en cas de vente de propriété : 159,85€

Taux de TVA : 10%

Conclusion du rapport : (sur l'ensemble du Val de Somme)

2019 a été la sixième année de fonctionnement du service public d'assainissement délégué à la SAUR. Au cours de cette année, le technicien a réalisé 96 contrôles « terrain » des installations non collectives mais malheureusement aucune campagne de contrôles de bon fonctionnement. Il est à noter que 36% des installations non collectives (tous contrôles terrain confondus) contrôlés en 2019 ont reçu un avis favorable (absence de non-conformités). C'était 42% en 2018.

Toutefois sur ces 96 assainissements non collectifs contrôlés 17 d'entre eux, soit 18%, présentent un risque sanitaire et ont des travaux obligatoires à réaliser sous 4 ans ou 1 an dans le cadre d'une vente. C'est pourquoi les maires des communes concernées sont systématiquement contactés afin d'intervenir au titre de leur pouvoir de police dans le cadre des atteintes à la salubrité publique.

Nombre d'usagers du Val de Somme ayant bénéficié d'une aide financière pour mise en conformité de leur installation d'assainissement non collectif : 10 (dossiers en cours : 14)

Le conseil municipal vote de rapport à l'unanimité.

## 8. Bilan d'activités com de com 2019 (délibération)

Monsieur le Maire présente le Bilan d'Activités 2019 de la communauté de communes. Ce document présente les réunions, budgets, décisions, réalisations, projets, animations pour chaque compétence.

## 9. Divers :

- Travaux électricité mairie à venir (changement de luminaires dans le couloir)
- Travaux curage fontaine (travaux pris en charge par la communauté de communes à hauteur de 90% du reste à charge)
- rognage des souches des arbres coupés route de la Neuville (prévus en décembre)
- information SISCO (embauches, matériel)
- information Intramuros/ Le site de la commune
- nettoyage des gouttières de l'église

## 10. Alerte vigilance cambriolages

**Les services de Gendarmerie de Corbie nous signalent une série de cambriolages perpétrés dans notre secteur.**

**Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous informer de tous comportements suspects.**

## 11. Résultats rallye

Bravo pour vos réponses et votre volonté de trouver tous les endroits photographiés dans notre village ! Vous avez été 16 à trouver les 48 bonnes réponses. Nous vous avons départagés avec les questions subsidiaires (la première d'abord et en cas encore d'exæquo la deuxième). Il y avait 194 cure-dents et 1,66 euros. Il nous reste à préparer les cadeaux.

Toutes nos félicitations à Eliott et à Cathy qui ont participé avec un grand sérieux à ce jeu !

Le classement final :

1	ELIOTT DUCANGE
2	MONARD CATHY
3	FAMILLE LEGRAND
4	FAMILLE GARCIA
5	FAMILLE CORNET -MARIETTE
6	FAMILLE MOENS
7	FAMILLE DUBUFFET
8	BLONDIN THERESE
9	FAMILLE CAILLEREZ
10	FAMILLE BAZIN
11	FAMILLE MANESSIER GABET
12	FAMILLE PORTOIS CRESSIN

13	FAMILLE MOREL DELAPIERRE
14	FAMILLE BOCQUET
15	FAMILLE POTTIER BOURDON
16	FAMILLE VERGENDO
17	FAMILLE CHOVAUX
18	FAMILLE ZOUHIR
19	FAMILLE POTISEK
20	FAMILLE CAZIER
21	FAMILLE DELEBECQ
22	FAMILLE TAVERNIER
23	FAMILLE HANQUIER
24	FAMILLE PETIT FRANCOISE

